

La lettre de Sup Orientation

Janvier 2020— N°30



Et si on vous aidait à construire votre Avenir ?!



Focus sur la réforme des études de santé

Le pôle sportif ou comment concilier les études et le sport ?

Une formation courte dans les métiers du sport et de l'animation

Venez découvrir l'ensemble de nos formations de Bac+1 à Bac+5

#jpoUP13 www.univ-paris13.fr/jpo



L'Université Paris 13 est membre de :
US-PC
Université Sorbonne Paris Cité
CAMPUS CONDORCET
Paris-Aubervilliers

Parcoursup 2020, C'est parti !

Toute l'équipe du service Voie vous souhaite de belles réussites pour l'année 2020.

Préparez votre entrée dans l'enseignement supérieur avec Parcoursup en candidatant à partir du 22 janvier.

Et pour vous aider à faire votre choix, nous vous donnons RDV le samedi 7 mars de 10h00 à 17h00 sur nos différents campus lors de notre JPO.

Ce sera l'occasion d'échanger avec les enseignants et les étudiants à propos de nos formations, leurs spécificités, et les profils attendus : DU, DUT, Licences, études de santé ou Prépas.

Des conseils vous seront apportés en fonction de votre projet personnel et de votre profil.

Ce sera également le moment de vous renseigner sur les conditions de logement, sur l'obtention d'une bourse et de vous projeter dans la vie de campus en découvrant nos nombreuses activités sportives et culturelles.

Enfin, vous pourrez vous renseigner sur les études à l'international, sur le dispositif de césure, ainsi que sur les différents aménagements favorisant la réussite des étudiants en situation de handicap.

Préparez votre venue en visitant notre site dédié à cet événement. Nous avons programmé pour vous des conférences, des tables-rondes, des expositions, des visites guidées, des stands d'informations.

Retrouvez l'ensemble des informations concernant cette journée sur le site dédié.

A partir du 1er janvier 2020, l'université Paris 13 devient l'Université Sorbonne Paris Nord (USPN).

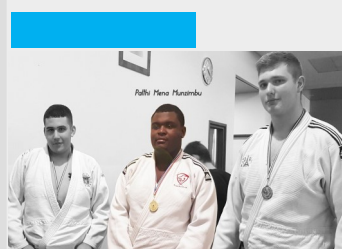
A très bientôt

Le Service VOIE



03-04

Les études
de santé



05

Le Pôle sportif



06

DEUST Activités
Physiques Sportives
et Culturelles

Les nouvelles modalités d'accès aux études de santé

(Maïeutique, médecine, odontologie, pharmacie)

à l'Université Sorbonne Paris Nord (USPN)

Entretien avec Sophie NG Wing TIN, responsable de la 1^{ère} année des études de santé et Olivier Oudar, Vice Président de la commission de la formation et de la vie universitaire

À la rentrée 2020, les universités mettront en place de nouvelles modalités d'accès aux études de santé (maïeutique, médecine, odontologie, pharmacie) après une, deux ou trois années d'études supérieures.

Les bacheliers pourront choisir dans notre université entre plusieurs licences avec une option « accès santé » (L.AS) ou un parcours d'accès spécifique santé avec une option d'une autre discipline (PASS).

Trois cas de figure possibles en fonction des résultats de l'étudiant :

A/ l'étudiant valide cette 1^{ère} année avec des notes supérieures à un seuil fixé par l'université, ce qui lui permet de passer directement en 2^e année d'étude de santé sans épreuves complémentaires.

B/si les résultats sont inférieurs au seuil fixé par l'université, l'étudiant est invité à passer des épreuves complémentaires com-

-A noter que si cet étudiant le souhaite, il pourra candidater à nouveau aux études de santé après au moins une année supplémentaire validée.

Attention : si l'étudiant ne valide pas cette 1^{ère} année du PASS, il ne peut pas redoubler cette 1^{ère} année. Il doit se réorienter via Parcoursup.

Une inscription en PASS décompte obligatoirement une première chance d'entrer dans les études de santé.



Site de L'illustration sur le Campus de Bobigny

Quelles sont les matières dispensées dans la majeure santé (2/3 des enseignements) ?

Il y a des enseignements en biologie, en sciences humaines et sociales, en anatomie, en génétique, en nutrition, en pharmacologie, en biophysique, en biostatistiques, en chimie,

en anglais... **Approximativement la moitié de ces enseignements de majeure santé sera réalisée à distance en e-learning, l'autre moitié sera réalisée en présentiel sur le campus de Bobigny.**

2/La **L.AS** : licence avec une option « accès santé », autrement appelée *Majeure disciplinaire* (2/3 des enseignements) et *Mineure Santé** (1/3 des enseignements en santé)

Chaque étudiant pourra présenter sa candidature aux études de santé deux fois.

Comment s'appliquent les modalités de ces deux nouveaux parcours dans votre établissement?

1/Le **PASS** : parcours spécifique « accès santé » avec une option d'une autre discipline (autrement appelé *majeure santé** (2/3 des enseignements en santé) et *mineure disciplinaire* (1/3 des enseignements)).

posées obligatoirement d'un oral devant un jury, voire d'épreuves écrites. En cas de réussite, il passe en 2^e année d'études de santé.

C/ l'étudiant qui n'est pas autorisé à poursuivre en 2^e année d'études de santé mais qui a validé son PASS, pourra poursuivre ses études en 2^e année de licence (de sa mineure disciplinaire).

-Exemple : si je suis inscrit en PASS option droit, je pourrais poursuivre en 2^e année de la licence de droit.



Plateforme de simulation Campus de Bobigny

PASS =
2/3
enseignements
en santé
à
l'USPN

L.AS =
1/3
des
enseignements
en santé
à
l'USPN

Trois cas de figure possibles en fonction des résultats de l'étudiant :

A/ l'étudiant **valide cette 1^{ère} année** avec des notes supérieures à un seuil fixé par l'université, ce qui lui permet de passer directement en 2^e année d'étude de santé sans épreuves complémentaires.

B/si les **résultats sont inférieurs au seuil fixé** par l'université, l'étudiant est invité à passer des épreuves complémentaires composées obligatoirement d'un oral devant un jury, voire d'épreuves écrites. En cas de réussite, il passe en 2^e année d'études de santé.

C/ l'étudiant qui **n'est pas autorisé à poursuivre en 2^e année d'études de santé** Mais qui a validé sa L.AS pourra poursuivre ses études en 2^e année de licence (de sa majeure disciplinaire).

-Exemple : si je suis inscrit en Droit option accès santé (L.AS), je pourrais poursuivre en 2^e année de la licence de droit.

-A noter que si cet étudiant le souhaite, il pourra candidater à nouveau aux études de santé après au moins une année supplémentaire validée.

Attention : si l'étudiant ne valide pas cette 1^{ère} année de la L.AS, il peut redoubler dans cette première année de licence (Majeure disciplinaire). Il peut également se réorienter via Parcoursup.

L'étudiant ne peut pas redoubler la L.AS, il redouble seulement sa licence « classique ».

Sur les parcours **L.AS**, il est possible de ne présenter sa candidature pour la première fois qu'après deux ou trois années d'études.

Quelles sont les matières dispensées dans la mineure santé (1/3 des enseignements) ?

Ces matières correspondent aux acquisitions minimales nécessaires à la poursuite d'études en santé : biologie, sciences humaines et sociales, anatomie, biophysique, biostatistiques, pharmacologie, anglais.

Ces enseignements sont réalisés à distance (e-learning).

Quelles sont les licences de notre université qui donnent accès aux études de santé quel que soit le parcours choisi PASS ou L.AS ?



Université Sorbonne Paris Nord

- Sciences de la vie
- Sciences sanitaires et sociales
- STAPS
- Physique, chimie
- Droit
- Economie et gestion

Universités partenaires :

Université Paris 8

- Sciences du langage
- Lettres
- Economie et gestion

Cergy Paris Université

- Physique, Chimie
- Sciences de la vie

A noter : un étudiant peut s'inscrire en PASS à l'université Sorbonne Paris Nord tout en suivant une option disciplinaire (mineure) à l'université Paris 8 ou à Cergy Paris Université. Il sera alors en inscrip-

tion primaire chez nous et en inscription secondaire dans l'une des deux autres universités partenaires.

Comment candidater sur Parcoursup pour accéder aux études de santé dans notre établissement ?

Le bachelier devra formuler un ou plusieurs vœux selon la liste des disciplines de son choix citées ci-dessus soit :

- sur le Portail **PASS** option droit ou STAPS par exemple
- sur le Portail de la licence choisie (STAPS ou Droit par exemple) avec option Santé pour la **L.AS**. Dans ce

cas, ce sont les attendus de la licence disciplinaire choisie qui servent de référence à l'examen du dossier (exemple les attendus de la licence STAPS ou Droit).

Attention en fonction de la L.AS ou du PASS choisi, les débouchés de santé ne sont pas les mêmes. Par exemple, avec une « L.AS Droit », il ne sera pas possible de poursuivre en pharmacie ou en maïeutique (voir sur la plateforme Parcoursup).

A noter :

- **candidater sur le portail PASS** (quelles que soient les options disciplinaires choisies) **équivalent à un seul vœu.**
- **Candidater sur une L.AS** droit et licence droit par exemple **équivalent à un seul vœu.**

6 licences
pour
accéder
aux études de
santé
à l'USPN

2 universités
partenaires :
Paris 8
et
Cergy Paris
Université

Le pôle sportif ou comment concilier les études et le sport ?

Par Ludovic Raffin-Marchetti, Directeur du Département des Activités Physiques et Sportives (DAPS)



L'université Sorbonne Paris Nord (USPN) propose des dispositions particulières pour les sportifs de haut niveau et bon niveau (*).

Ce pôle a pour objectif d'aider ces « étudiants sportifs » à concilier études et pratique sportive dans les meilleures conditions et de valoriser un triple projet : sportif, universitaire et humain. L'étudiant s'engage alors à représenter l'université dans les compétitions et les événements universitaires.

Les étudiants concernés par ce dispositif sont des sportifs valides ou handicapés de toutes disciplines, individuelles ou collectives, ou des arbitres de haut niveau.

L'université met en place des mesures d'accompagnement pour l'aménagement des études, la pratique sportive, l'entraînement et la compétition mais aussi la préparation physique, la récupération et le suivi médical : étalement du cursus, support d'enseignement à distance, tutorat à la demande, accès favorisé à la

salle de musculation, par exemple.

Le lycéen de terminale qui souhaite intégrer le pôle sportif doit déposer une demande au Département des Activités Physiques et Sportives (DAPS) entre le 1^{er} et le 30 juin, en complément de sa candidature dans une de nos formations sur Parcoursup.

A titre d'information, pour l'année 2019/2020, 101 étudiants ont été retenus au sein du pôle sportif et bénéficient à ce titre, des aménagements mis à leur disposition.

(*) Les étudiants, membres d'une fédération sportive, reconnus de haut niveau dans les catégories Espoir, Jeune, Sénior, Elite ou Re-conversion, Sportifs de collectifs nationaux, ceux bénéficiant d'un contrat avec un club de haut niveau ou assimilé, ou ayant une pratique assidue impliquant des contraintes d'entraînement et de compétition.

Pour tous renseignements ou retrait de dossier de candidature, merci de contacter le

DAPS, Bureau M50

1 rue de Chablis

93000 Bobigny

daps-bobigny@univ-paris13.fr

☎ 01 48 38 76 61



101
« Etudiants sportifs »
sélectionnés
par le pôle
sportif

Dépôt
des
demandes
du 1^{er}
au 30 juin

Quel est le profil attendu ?

Cette formation qui dure **2 ans**, s'adresse aux candidats qui recherchent une formation articulée entre université et monde professionnel autorisant une insertion professionnelle à court terme dans un champ des métiers du sport.

Quelles sont les conditions d'accès ?

C'est une **formation sélective**, avec une **capacité d'accueil de 35 places**. Les candidats doivent présenter un **projet professionnel cohérent** en lien direct avec le secteur de l'animation sportive, posséder une expérience de pratique sportive et/ou artistique. Une connaissance du secteur et de ces métiers est vivement recommandée.

L'Attestation de Formation aux Premiers Secours (PSC1) au début de la formation sera nécessaire.

Le dossier déposé sur Parcoursup sera la base d'un **entretien oral** visant à vérifier les capacités et la motivation du candidat.

Quels sont les débouchés professionnels ?

Un secteur important d'employabilité est celui de **l'animation physique et sportive en milieu associatif** ou pour les interventions en **milieu éducatif scolaire et périscolaire**. Par ailleurs, les jeunes diplômés peuvent créer leur entreprise et/ou travailler dans le secteur des métiers de la forme, un secteur toujours dynamique.

En résumé l'obtention du DEUST permet en 2 ans d'accéder aux emplois d'éducation, d'animation et de formation, dans le secteur public (milieu associatif et collectivités) et privé (loisirs sportifs).

Il faut souligner que ce DEUST a aussi pour but de former aux compétences de **gestion et de développement**, pour **aller au-delà de la seule animation sportive**. En effet en milieu associatif, comme pour l'intervention dans les collectivités

locales, la maîtrise de la coordination, de la conception et de la mise en œuvre de projets est aujourd'hui un véritable atout.

Quelles sont les poursuites d'études possibles ?

Les titulaires du DEUST, pourront, pour les meilleurs dossiers, continuer leur parcours de formation dans la licence académique proposée par le Département STAPS dans un des 3 parcours type : « Éducation Motricité », « Entraînement sportif » ou « Activité Physique Adaptée – Santé ». La licence professionnelle dans le domaine du sport est également une poursuite d'études envisageable.

taux et olympiques du sport, les Ligues régionales et départementales des fédérations sportives ou affinitaires, le secteur privé de la forme. Les étudiants de leur côté peuvent tout à fait proposer un lieu de stage si les conditions de stage répondent aux objectifs de la formation.

Le stage (obligatoire) de 1ère année est de 170h (minimum), de 230h (minimum) en 2ème année.

Les étudiants seront encadrés par des tuteurs de stage volontaires (un cahier des charges précis sera écrit pour les tuteurs).

Des projets d'intervention-analyse de l'intervention-bilan d'intervention seront exigés pour les étudiants.

Ils seront notés. Le tuteur évaluera avec un enseignant titulaire du STAPS



Comment se passent les stages : objectifs et organisation ?

Les attentes du **stage de 1ère année** sont organisées principalement sur **les compétences d'animation**.

Le **stage en 2ème année** se focalise plus sur les capacités de **gestion et de développement** (sans oublier pour autant les capacités d'animation de la pratique).

Le responsable de la formation qui est en réseau avec des professionnels, peut proposer aux étudiants des lieux de stage comme dans les municipalités, les clubs sportifs, les conseils généraux, la Région Ile de France, les Comités départemen-

(participant à la formation) la qualité du stage des étudiants. Des visites de stage seront organisées pour chaque étudiant.

6/ Quels sont les enseignements ?

Au niveau du programme, vous avez des enseignements par exemple dans le domaine de l'animation et de l'encadrement des pratiques sportives, en physiologie, en psychologie, en anatomie, en anglais, et en techniques de communication,

***DEUST : diplôme d'études universitaires scientifiques et techniques**

35 places
sur
Parcoursup

Formation
diplômante
en 2 ans

Se préparer à l'université



La Physique, vive[z] l'expérience !



Vive[z] l'expérience

Numérique :

Le cours débutera le 16 mars 2020.

Inscrivez-vous et Partagez sur Facebook le teaser avec vos collègues, amis, camarades.

A très bientôt, L'équipe enseignante sur YouTube



Venez découvrir la Physique autrement grâce au MOOC (cours en ligne, gratuit et ouvert à tous) "La Physique, vive[z] l'expérience !" de l'Université Sorbonne Paris Nord.

Les inscriptions sont ouvertes sur France Université



Le droit est-ce pour moi ?



Les recettes pour réussir en Sciences Humaines



De l'atome à l'humain : à la racine des mots scientifiques



Et découvrez d'autres MOOC pour préparer votre entrée à l'université en psychologie, STAPS, Economie, Mathématiques, IUT, ...

Responsables du Comité de Rédaction : Corinne FOLLIN et Antonio PISCHEDDA

Le Directeur de la publication : Jean-Pierre ASTRUC, Président Université Sorbonne Paris Nord 99, avenue JB Clément - 93430 VILLETANEUSE



Profitez de nos actions d'accompagnement à l'orientation et d'immersion



JPO 2020 Samedi 7 mars

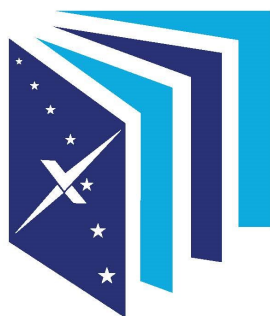


Retrouvez ici le guide de nos formations

NOUVELLE
IDENTITÉ

UNIVERSITÉ **PARIS** 13

DEVIENT



Université
Sorbonne
Paris Nord

REJOIGNEZ-NOUS     